



INFORMATIONS SUR L'ADHERENT **GROUPE ADULTES et/ou LEVE TOT**

Mme, M. NOM :Prénom :

Profession :Sexe :Date de Naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse Mail (obligatoire pour prévenir les fermetures de la piscine, les changements d'horaires pour les vacances, les informations) écrire en majuscule, pour éviter les erreurs.

.....

Appartenance des parents (important également, car ce renseignement est demandé par les Comités d'Etablissement des Sociétés pour les demandes de subvention)

ORANO—AREVA NC—SOCATRI—COMURHEX—SET—MAIRIE—EURODIF—EDF

AUTORISATIONS

Je soussigné :

- J'ai pris connaissance du règlement intérieur du club, et je m'engage à le respecter.
- Je m'engage à respecter les consignes sanitaires qui me seront données par le club.
- L'inscription suppose l'acceptation du droit de communication (tout média : presse, internet ...)

A :

Le :

Signature :

COTISATION ET DOCUMENTS A FOURNIR

- Choix des horaires :

Mardi	06h30 à 08h00 ou 20h00 à 21h00
Jeudi	06h30 à 08h00 ou 20h00 à 21h00
- Cotisation : 200 euros pour la saison (du 8 septembre 2020 au 25 juillet 2021)

Ou 70 euros pour le premier trimestre (8 septembre 2020 au 31 décembre 2020),
70 euros pour le deuxième trimestre (1 janvier 2021 au 31 mars 2021)
70 euros pour le troisième trimestre (1 avril 2021 au 25 juillet 2021)

Pour les adhérents qui ont pris une adhésion à la saison lors de la saison 2019 – 2020, et qui se réinscrivent sur la saison 2020 – 2021, possibilité d'une diminution de 15 euros sur la cotisation.

Il est possible de régler en plusieurs chèques, **encaissement le 7 de chaque mois** jusqu'au mois de mai.

Chèques	Octobre	Novembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Numéro							
Montant							

- **Le fractionnement n'étant qu'une facilité de paiement accordée aux parents. Il n'y aura aucun remboursement total ou partiel. En cas de départ, la cotisation reste acquise au club.**
- Chèques vacances : Nous acceptons en règlement de la cotisation ou d'une partie de la cotisation les chèques vacances
- Une photo d'identité
- Un certificat médical autorisant l'enfant à pratiquer la natation.
 - **Le renouvellement de l'adhésion au club nécessite la présentation d'un certificat qu'une fois tous les trois ans** (au lieu d'une fois par an). Le licencié remplira un questionnaire de santé pour les autres années, lui permettant ainsi de détecter d'éventuels facteurs de risques nécessitant dans ce cas une visite médicale annuelle. Sinon, il attestera auprès de la fédération que tel n'est pas le cas.
- Une enveloppe, par famille, timbrée au tarif en vigueur, à l'adresse des parents